



Les échos de

# Saint-Cast Le Guildo



NUMÉRO DOUBLE  
SPÉCIAL ÉTÉ 2009



[www.saintcastleguildo.com](http://www.saintcastleguildo.com)

N°  
14

juillet-août 2009

## Mairie de Saint-Cast le Guildo

Hôtel de Ville  
2 bis, rue de la colonne  
22380 ST-CAST-LE GUILD  
TÉL. : 02 96 41 80 18  
FAX : 02 96 41 98 08  
mairie@saintcastleguildo.fr

## SOMMAIRE

Le mot du Maire	p 2
Les élections européennes	p 3
Le dossier : réflexions prospectives, projets et réalisations	p 4
Environnement	p 7
Le Plan Local d'Urbanisme	p 8
Le chantier du Port	p 12
Tribune libre	p 13
Infos pratiques	p 14
État civil	p 16
Permis de construire	p 16
Actualité des associations	p 17
Infos sur le RSA	p 20

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :  
Jean FERNANDEZ

COMITÉ ÉDITORIAL :  
M. Jean François GIRARD  
M<sup>me</sup> Catherine FOUCAULT-COULIBALY,  
M. Gérard VILT,  
M<sup>lle</sup> Lucie POAC

CONCEPTION GRAPHIQUE ET MISE EN PAGE :  
RAYURES ET POINTILLÉS  
Le Kerpont  
22130 SAINT-LORMEL  
Tél. : 02 96 80 49 44  
Fax : 02 96 80 49 45  
E-Mail : lletooo@wanadoo.fr

IMPRESSION ET FAÇONNAGE :  
Imprimerie PEIGNE  
22100 DINAN  
Tél. : 02 96 39 22 17  
Fax : 02 96 85 42 27

Photo de couverture :  
Visuel fourni par l'organisation du Tour de France à la Voile

Dépôt légal imprimerie 2005



## Le mot du maire



## Édito

**Notre promenade, liaison entre le futur quartier du port et les Mielles est maintenant achevée.**

**Nous pouvons affirmer, sans crainte de nous tromper, que cette réalisation mérite un 20/20. C'était une initiative de la précédente municipalité, nous l'avons terminée, mission accomplie ! La construction du port est arrivée à son terme. Le chantier a laissé place aux pêcheurs et plaisanciers qui peuvent enfin profiter du confort d'un port en eaux profondes.**

Après des années d'études, de multiples réunions de travail pour fixer les choix techniques, financiers, juridiques, et 22 mois de travaux... « IL » est là !

La mobilisation de tous, Conseil Municipal, Conseil Général des Côtes d'Armor et Chambre de Commerce et d'Industrie des Côtes d'Armor fut primordiale. Merci à toutes les entreprises pour cette réalisation qui parfois nous est apparue pharaonique. Merci à tous les Élus, anciens et nouveaux, qui ont contribué à ce succès.

Depuis 20 ans, peut-être 30, radio-Saint-Cast construisait chaque jour un nouveau port et le déplaçait chaque semaine... Une chronique sans cesse alimentée... Et bien ça y est nous sommes en 2009, les castins et guildocéens l'ont voulu (peut-être pas celui que certains souhaitaient) mais nous l'avons fait !

Ce « nouveau » port ne doit pas nous faire oublier celui du Guildo qui sera lui aussi réaménagé tout en préservant, bien sûr, son charme pittoresque. Le 2 juillet, date de l'inauguration de St Cast-Port d'Armor tous les travaux n'étaient pas terminés ! Il reste certainement plusieurs années de labeur

pour aménager les terre-pleins. Afin d'éviter toute surprise, la municipalité de St Cast le Guildo en accord avec le Conseil Général a tenu à élaborer un projet architectural qui fixera aux aménageurs le devenir de ce nouveau quartier.

### Et maintenant...

Le chantier de l'école publique, de la garderie et du service de restauration est ouvert. Les groupes de réflexion ont terminé leur travail.

Nous devons aussi nous doter d'une salle municipale à la hauteur du nouveau St Cast Le Guildo. Au centre de nos réflexions : la salle d'Armor. Parmi les dernières hypothèses, un transfert vers le terre-plein des Vallets est envisageable. Un projet qui serait réalisé en partenariat avec la CCI et les aménageurs et qui répondrait aux attentes de tous.

Cette solution aurait l'avantage de préserver l'emplacement actuel de la piscine, de permettre la construction d'une structure hôtelière, d'un restaurant, d'une balnéothérapie ; le tout au centre d'un ensemble immobilier réalisé sur fonds privés, ce qui allégerait la charge financière pour notre commune.

Mais, c'est aussi la vie au quotidien qui nous préoccupe. Vous avez pu mesurer que St Cast le Guildo se transforme.

Je cite de manière non exhaustive et dans le désordre :

- le Pass-foncier et 2 lotissements bientôt en chantier qui témoignent du volontarisme de notre politique sociale en matière de logement
- l'embellissement de l'entrée de St Cast par la route de Maignon et du quartier des Rochettes,
- le plan de circulation : Bd de La Mer en partie à sens unique, parkings en épi qui augmentent notre capacité d'accueil. Sécurité de circulation améliorée dans le quartier de la Garde.

Mais il reste beaucoup à faire... Nous en sommes bien conscients !

Que cet été soit pour les uns un moment de repos, pour les autres un moment de travail intense.

À tous je souhaite une période riche en rencontres et en découvertes

Bon été 2009 !

Jean FERNANDEZ  
Maire de Saint-Cast Le Guildo



## Informations Municipales



### LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2009 à Saint-Cast Le Guildo

Nombre d'électeurs inscrits	1319	1071	904	
Nombre d'émargements :	612	518	431	
Nombre de votants :	612	518	435	
Bulletins nuls :	17	8	20	
Suffrage exprimés :	595	510	415	
<b>LISTES ENTIÈRES</b>	<b>BUREAU 1</b>	<b>BUREAU 2</b>	<b>BUREAU 3</b>	<b>TOTAL</b>
<b>1 – Valérie HAMON - Liste Lutte Ouvrière soutenue par Arlette Laguiller</b>	8	3	5	<b>16</b>
<b>2 – Philippe DE VILLIERS- Liste d'union pour une autre Europe avec Philippe de Villiers soutenue par le MPF, CPNT et Libertas</b>	27	26	35	<b>88</b>
<b>3 – Gilles HELGEN – Europe et Démocratie – Rassemblement pour l'Initiative Citoyenne (RIC)</b>	0	0	0	<b>0</b>
<b>4 – Brigitte NEVEUX – Liste Front national présentée par Jean-Marie Le Pen</b>	22	13	18	<b>75</b>
<b>5 – Laurence DE BOUARD « Pas question de payer leur crise » liste présentée par le NPA et soutenue par Olivier BESANCENOT</b>	18	21	22	<b>61</b>
<b>6 – Sylvie GOULARD – Démocrates pour l'Europe liste soutenue par François BAYROU</b>	39	29	34	<b>102</b>
<b>7 – Jean-Philippe CHAUVIN – Une France royale au cœur de l'Europe</b>	0	0	0	<b>0</b>
<b>8 – Christophe DUPAS – Union des gens – Circonscription Ouest</b>	0	0	0	<b>0</b>
<b>9 – Bernadette VERGNAUD – Changer l'Europe maintenant avec les socialistes</b>	80	67	74	<b>221</b>
<b>10 – Bruno BLOSSIER - Newropeans</b>	0	0	1	<b>1</b>
<b>11 – Jacques GÈNEREUX – Front de gauche pour changer d'Europe</b>	25	37	9	<b>71</b>
<b>12 – Christophe BECHU – Quand l'Europe veut, l'Europe peut – Majorité présidentielle – UMP – Nouveau Centre – la Gauche Moderne conduite par Christophe BECHU</b>	271	192	125	<b>588</b>
<b>13 – Thierry BRULAVOINE – Europe Décroissance</b>	0	0	0	<b>0</b>
<b>14 – Eva ROY – Alliance Écologiste Indépendante</b>	22	17	11	<b>50</b>
<b>15 – Bert Horst – Europe Démocratie Espéranto</b>	0	3	1	<b>4</b>
<b>16 – Chantal GIRARDIN - Communistes</b>	0	0	0	<b>0</b>
<b>17 – Louis-Marie BACHELOT - Alternative Libérale Ouest « l'Europe c'est vous »</b>	2	0	2	<b>4</b>
<b>18 – Christian LECHEVALIER – Liste gaulliste Debout la République avec Nicolas Dupont-Aignan</b>	4	9	2	<b>15</b>
<b>19 – Emile GRANVILLE – La voix de la Bretagne en Europe</b>	19	23	7	<b>49</b>
<b>20 – Yannick JADOT – Europe Ecologie avec Daniel Cohn-Bendit, Eva Joly et José Bové</b>	58	70	69	<b>197</b>



# SAINT-CAST LE GUILDO 2020

Depuis plusieurs mois la réflexion prospective « Saint-Cast le Guildo 2020 » est engagée. Rappelons que telle réflexion est une "boussole", par nature, consensuelle. Ce n'est ni un catalogue, ni un programme (électoral), ni une déclinaison de l'application des nouvelles lois et règlements ou initiatives qui auront nécessairement un impact dans les années à venir (ex : Agenda 21).

## CE QUE POURRAIT ÊTRE SAINT-CAST LE GUILDO EN 2020

Après une très large audition d'acteurs locaux (associations...) autour d'une question: *Vous revenez dans 20 ans, que voudriez-vous que St Cast le Guildo soit? ne soit pas?* une première synthèse peut être rédigée.

À partir d'un descriptif de l'existant (cf. les larges extraits publiés dans le Journal Municipal de nov/dec dernier), une philosophie se dégage pour ce que devrait et/ou pourrait être St Cast le Guildo en 2020 et au cours des années vingt qui suivent, à savoir:

- être une référence en Bretagne côte nord, par rapport à la mer et au nautisme
- être une référence par les réponses apportées aux enjeux sociétaux du siècle: vieillissement de la population, aspiration à plus de lien social, à une vie naturelle – la dimension écologique, le souci du développement durable, aspiration au bien-être – la dimension santé, être en forme etc.
- être une référence dans notre modèle de développement local, pluriel.
- être une référence, peut être surtout au quotidien car il

fait bon vivre « toute l'année » à St Cast le Guildo, pour chacun, quel que soit son âge ou sa situation.

En un mot nous serons enviés grâce :

- à notre site naturel préservé,
- à notre maîtrise de l'urbanisation et à la gestion de l'espace,
- à notre vie publique locale, riche.

## QUATRE THÈMES POUR EXPRIMER NOS AMBITIONS

Quatre thèmes déclinent cette philosophie générale:

- l'organisation
- l'économie (activité équitable...)
- le cadre de vie (aménagement,



2020 = 1920 !

**Même si elle est totalement indépendante, vu l'échelle, les moyens engagés etc., notre réflexion est en écho avec la démarche du Conseil Général, « Côtes d'Armor 2020 », dont on peut utilement rappeler les 6 enjeux :**

1. Développement local durable. Comment agir localement pour faire face avec ses ressources propres aux défis économiques, sociaux et environnementaux d'un développement qui soit réellement durable?

2. Formation tout au long de la vie et l'emploi: Comment inventer les modalités de la formation du futur qui permettraient de former tout au long de la vie et constitueraient un socle de savoirs pertinents en adéquation avec les besoins des personnes et avec les métiers de demain et leurs évolutions?

3. Vivre ensemble et gouvernance. Comment mieux se

connaître, mieux se comprendre, mieux vivre ensemble, mieux décider de concert?

4. Solidarité et mixité sociale. Comment concrètement renforcer la solidarité et la mixité sociale?

5. Singularité, identité et ouverture. Comment élargir l'identité costarmoricaine et bretonne et l'ouvrir davantage sur l'Europe et le monde global?

6. Innovation compétitivité et attractivité. Comment produire de l'innovation et ouvrir de nouveaux débouchés dans les secteurs qui font la richesse des Côtes d'Armor et se positionner dans les domaines du futur?

ment, urbanisme, habitat, environnement)

- la vie sociale (Culture, démocratie, loisirs, sports...) Pour chacun d'entre eux, de premières idées d'action simples, de court/moyen et moyen/long terme, expriment ce que l'on pourrait, par exemple, faire pour traduire l'ambition dans le quotidien. Après cette première phase, il importe maintenant de s'engager dans une seconde,

de restitution vers les participants et communication plus large vers l'ensemble des Castins et Guildocéens. À cet effet, une réunion sera organisée à la rentrée. Parallèlement, ces idées sont intégrées dans la réflexion PLU en cours. (cf.: article dans ce journal) À suivre...

Jean-François GIRARD  
Adjoint au Maire



# QUELQUES OBJECTIFS

Trois projets sont à l'ordre du jour : une nouvelle école publique à St Cast, deux lotissements et le complexe touristique Armor.



Une nouvelle école sera érigée sur les terrains situés derrière l'école actuelle et l'ancienne caserne des pompiers.

## 1. CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE ÉCOLE PUBLIQUE À SAINT-CAST

Le projet de l'école publique de St Cast a été présenté au Conseil Municipal le 23 juin 2009.

Comme prévu, cette école sera érigée sur les terrains, situés derrière l'école actuelle et l'ancienne caserne des pompiers, accessibles depuis la rue Rioust des Villes Audrains et la rue du Chamoin Ribault.

À partir des souhaits émis par le groupe de travail créé à cet effet, regroupant élus, instituteurs, parents d'élèves et divers « experts », la municipalité a entériné les paramètres principaux, s'appuyant pour cela sur les normes et repères en vigueur rédigés par l'Éducation Nationale.

Le projet se décline en :

- Une tranche ferme : 2 clas-

ses maternelles et 3 classes primaires ainsi qu'une garderie et un restaurant scolaire, ces deux derniers équipements étant ouverts aux écoliers de l'école publique et de l'école privée.

- Une tranche conditionnelle : une « mini-salle de sport » (salle couverte) et un plateau sportifs extérieur. Sur ces bases, un appel d'offres va être lancé pour la traduction architecturale du projet.

L'ouverture de l'école est prévue à l'horizon 2012.

## 2. PROJETS DE LOTISSEMENTS

Rappelons que ces 2 projets ont pour ambition de proposer des premières réponses en terme d'habitat, notamment envers les jeunes actifs.

### 1/PENTHIEVRE

La convention est signée entre la commune et l'opé-

rateur HLM (La Rance). 5 logements locatifs

Le dossier VRD est en cours. Le démarrage des travaux est envisagé courant du dernier trimestre 2009.

### 2/BEL AIR

La modification du POS nécessaire se finalise (fin de l'enquête publique le 15 mai ; rapport de l'enquêteur attendu pour la mi-juin).

Le dossier VRD va être ouvert.

L'étude de la partie location (10 logements : cinq T4, quatre T3 et un T2) est bien engagée par l'opérateur HLM Côtes d'Armor Habitat.

L'étude de la partie accession à la propriété (4 logements confiés à l'opération Armor Habitat) est en cours. 4 terrains seront sans doute proposés en prise en charge directe par l'acquéreur.

Le dispositif Pass Foncier, décidé par le Conseil Municipal du 31 mars 2009 est applicable.

*PS: En matière d'habitation, à noter aussi les ventes prochaines de :*

- l'ancienne poste au Guildo
- deux parcelles dans le lotissement « Grand Domaine ».

## 3. COMPLEXE TOURISTIQUE ARMOR

L'appel à projet a été adressé

courant avril sur la base des idées suivantes :

Projet privé :

- 1 résidence de Tourisme
- 1 hôtel
- 1 restaurant
- 1 point de remise en forme (spa)

Projet public :

- 1 salle multifonctions
- 1 piscine

L'ensemble de ces équipements étant érigés Boulevard de la Bataille (ancien terrain de foot) et Boulevard de la mer (terrain de la salle d'Armor actuelle).

La vingtaine d'entreprises qui avaient manifesté de l'intérêt au projet, courant 2008, a été notamment consultée. 6 réponses ont été reçues.

Des variantes sont proposées par les candidats.

Toutes ces propositions sont en cours d'analyse sur les différents aspects : aménagement, architecture, finance, etc. Ce dernier point apparaît déjà comme contraignant, l'équilibre financier n'étant pas atteint.

Nous-mêmes, imaginons donc d'autres hypothèses.

Le choix définitif sera d'autant plus important !

À suivre...

Jean-François GIRARD  
Adjoint au Maire



# DE L'EXÉCUTION DU BUDGET INVESTISSEMENT 2009

Les améliorations de la vie quotidienne et l'entretien des bâtiments et équipements communaux :

## AMÉLIORATION DE LA VIE QUOTIDIENNE ET DU CADRE DE VIE :

### Programme de rénovation de voirie par la Communauté de Communes :

- Reprise en tri couche de la rue du Chemin Blanc
- Reprise en tri couche de la Rochevin vers le château d'eau :
- Reprise en tri couche de la rue des Marégasses ;
- Reprise en enrobés de la rue du Chêne Vert, de la rue de la Résistance, 1<sup>re</sup> tranche du bd. Duponchel et de l'avenue des Tilleuls: travaux en septembre octobre, avec reprise des accotements et trottoirs par la commune ;

### Entretien et renouvellement d'espaces verts :



- Acquisition de jardinières, de suspensions pour fleurissement de quartier (l'Isle) et aménagement urbain (square Peillon), réalisation d'espaces verts (rue des Burons), reprise de massifs

en espèces permanentes et paillées pour diminuer l'entretien ;

- Aménagement du terre-plein au pied du Sémaphore, déplacement de la table d'orientation ;
- Plantation d'arbres rue de la Résistance, entrée de commune ;

### Travaux de voirie et de busage :

- Réalisation d'une 1<sup>re</sup> tranche de busage et trottoirs sur la route entre le rond-point de la Bassière et la Cour ;
- Busage et aménagement des accotements rue Chateaubriand et reprise des massifs plantés ;
- Raccordement de l'émissaire d'évacuation des eaux pluviales passant sous la liaison piétonne au niveau de la Résidence de la Mer et des Rochers ;
- Amélioration de trottoirs pour améliorer la circulation des piétons et personnes à mobilité réduite ;

### AMÉLIORATIONS DIVERSES :

- Aménagement de la zone de stationnement des engins amphibie au profit des mytiliculteurs aux 4 Vaulx ;
- Amélioration du stationne-



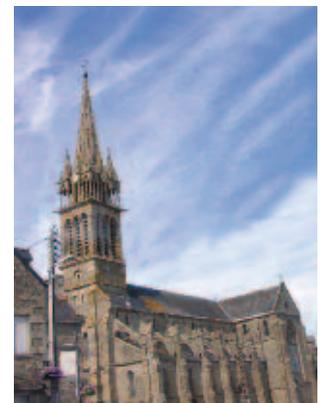
- ment et création d'un trottoir le long du stade des Mielles avec reprise de clôture pour une 1<sup>re</sup> tranche ;
- Mise en place de panneaux de bois devant containers poubelles (protection visuelle) ;
- Reprise du point de tri sélectif à l'entrée de la Zone d'activités de la Haute Lande: massif planté et propreté générale ;
- Extension de parking sur la place du Général de Gaulle pour augmentation de capacité de stationnement ;

### ENTRETIEN DES BÂTIMENTS ET ÉQUIPEMENTS COMMUNAUX :

- Changement de menuiseries et réfection de bureaux à la mairie de Saint-Cast ; réalisation d'une salle d'archives en sous-sol ;
- Entretien, rénovation du bâtiment Penthièvre, locaux logements et extension de la bibliothèque ; entretien du bâtiment hébergement

(ancienne poste) ;

- Réalisation d'un accès indépendant au logement au-dessus de la Poste pour permettre son utilisation (ancien logement du receveur Poste) ;
- Entretien des installations sportives stades des Mielles et du Guildo ; travaux d'entretien de la piscine ;



- Église de Saint-Cast: entretien de toiture et chéneaux, réalisation d'un diagnostic général pour permettre une programmation de travaux de maintenance ; Église du Guildo: intervention d'expertise avec charpentier, couvreur, et maçon afin de mettre à jour les parties basses intérieures et extérieures de charpente pour analyse « in situ » ;

Gérard VILT  
Adjoint au Maire



# À propos de la collecte et du traitement des déchets ménagers

La Communauté de Communes du Pays de Matignon regroupe 9 communes, les compétences de collecte et de traitement des déchets ménagers ont été transférées à l'intercommunalité; et l'on constate de fortes variations saisonnières de population et par voie de conséquence de tonnages des déchets ménagers sur ce périmètre.



Éviter un stockage permanent des poubelles à l'extérieur (celles-ci n'étant pas à l'évidence d'une esthétique géniale !)

## ORIENTER ET COORDONNER L'ENSEMBLE DES ACTIONS

Aujourd'hui tous les discours et plans présentés tant au niveau national que local visent à orienter et à coordonner l'ensemble des actions à mener tant par les pouvoirs publics que par les organismes privés, en vue d'assurer le respect des objectifs fixés par la loi, à savoir :

1. la prévention et la réduction de la production et de la nocivité des déchets;
2. l'organisation et la limitation du transport des déchets;
3. la valorisation par réem-

- ploi, le recyclage ou toute autre action visant à obtenir des matériaux recyclables ou de l'énergie;
4. l'information du public.

L'analyse des rapports annuels sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets met en évidence une augmentation des dépenses et en parallèle une diminution des recettes sur le tri. S'il est vraisemblable que les coûts de traitement et de prestations extérieures vont continuer à augmenter, il paraît raisonnable de rechercher une piste possible d'économie dans la modification du système de collecte, sauf à

admettre une augmentation des taxes d'enlèvement des ordures ménagères.

## QUELS AVANTAGES À CHANGER LE SYSTÈME DE COLLECTE ?

Cette modification peut consister à passer d'un système de collecte collectif à un système individuel dont les avantages sont faciles à appréhender :

- responsabilisation citoyenne des déchets à partir de « sa poubelle » ;
- produire moins de déchets;
- passer à un tri sélectif individuel des déchets mieux compris, accompagnée d'une gestion individuelle

des déchets de compostage;

- éviter un stockage permanent des poubelles à l'extérieur (celles-ci n'étant pas à l'évidence d'une esthétique géniale!);
- permettre l'organisation d'une diminution de la fréquence du ramassage des ordures ménagères.

Une réflexion a été menée dans ce sens au sein de l'intercommunalité, et à la demande de Saint-Cast le Guildo, une mise en application est envisagée avant la fin d'année 2009 sur la commune. Ce système de ramassage individuel passe par la définition des matériels (volume, encombrement, lieu de stockage...) et de son organisation: circuits de ramassage (fonction de la topographie des rues, de leur fréquence). Il reste à traiter avec la Communauté de Communes l'ensemble de ces points pour une mise en application en test grandeur nature et un essai réussi.

Gérard VILT  
Adjoint au Maire.



## LE P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme)

# LE P.L.U. : UN PROJET DE VILLE, UN PROJET DE VIE...

La première étape de la phase d'étude du PLU que constitue le diagnostic territorial se termine. Il met en évidence les différentes spécificités de la commune.



La commune de Saint-Cast Le Guildo possède une forme linéaire qui épouse le littoral et présente ainsi une longue façade maritime de 17 km faisant d'elle une station balnéaire renommée

### DONNÉES DE CADRAGE

- La commune couvre 2263 ha. Sa forme linéaire épouse le littoral et présente ainsi une longue façade maritime de 17 km qui fait d'elle une station balnéaire renommée, ouverte sur la baie de la Fresnaye au Nord-Ouest, sur la baie d'Arguenon à l'Est et sur l'estuaire de l'Arguenon au Sud-Est.
- Rattachée à l'arrondissement de Dinan, la commune fait partie de la communauté de communes de Matignon (plus de 10600 habitants) et du Pays de Dinan.
- La commune n'est pas couverte par un Schéma de Cohérence Territoriale. Un SCOT du Pays de Dinan devrait voir le jour d'ici plusieurs années.

### ENVIRONNEMENT : UN SITE EXCEPTIONNEL

- Un patrimoine paysager et écologique de très grande valeur: 7 ZNIEFF, 8 sites classés ou inscrits, 1 site géologique, 1 site Natura 2000 qui portent presque uniquement sur le littoral, composé essentiellement de falaises et de plages.
- Des cours d'eau traversant le territoire communal dans des vallées encaissées: rivière du Guébriand, ruisseaux de Pen Guen, de Kermiton et du Pont Quinteux et sa retenue (étang de Beaulieu)...
- Des boisements nombreux, accompagnant les cours d'eau dans les vallées en campagne comme dans les secteurs urbanisés ou le trait de côte au niveau de Notre Dame du Guildo.
- Le Schéma d'Aménagement

et de Gestion des Eaux (SAGE) Arguenon est en phase d'émergence. Saint-Cast-le Guildo est comprise dans son périmètre.

Un patrimoine paysager et écologique de très grande valeur : 7 ZNIEFF, 8 sites classés ou inscrits, 1 site géologique, 1 site Natura 2000...

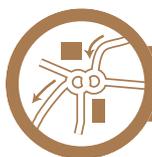
### UN PATRIMOINE BÂTI DE GRANDE QUALITÉ

- Vestiges archéologiques
- Un patrimoine bâti traditionnel riche: Habitations et fermes anciennes

- Manoirs et châteaux
- Patrimoine religieux
- Petit patrimoine
- Patrimoine militaire
- Un patrimoine lié spécifiquement à la spécificité balnéaire (certaines villas répertoriées au POS)

### DÉMOGRAPHIE ET LOGEMENT : DES DÉSÉQUILIBRES IMPORTANTS

- Un cadre de vie très attractif qui attire une importante population retraitée et plutôt aisée.**
- La part de la population retraitée s'élève à 43 % et est en hausse de 32 % entre 99 et 2007
  - Une croissance démographique due exclusivement à un solde migratoire positif.



## LE P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) - suite

- Un niveau de confort général des résidences principales très bon: éléments de confort, taille des logements (entre 99 et 2007, les logements commencés présentent une surface moyenne de 122 m<sup>2</sup>, dont 156 m<sup>2</sup> pour les maisons individuelles)

### Une sous-occupation des logements.

- Les ménages d'une personne représentent près de 36 % des ménages, avec une évolution croissante, en lien avec la population âgée.
- Le nombre moyen de personnes par ménage est en baisse et correspond à 2 en 2007 (moyenne régionale stabilisée à 2,3 depuis 1999).
- Une pression foncière et immobilière importante et une offre locative limitée qui limite l'accessibilité des ménages jeunes et/ou modestes.
- 81 % des résidences principales sont occupées par des propriétaires contre 17 % par des locataires (22:28 %).
- 35 logements locatifs sociaux en 2009, soit 2,1 % du parc de résidences principales.
- 3,2 % des logements sont vacants (22:7,8 %), ce qui est insuffisant pour assurer la fluidité du marché.
- Une pression favorable à des formes urbaines économe en espace: 41 % des logements commencés entre 1999 et 2007 sont col-

lectifs ou groupés.

- Une croissance de la population limitée par rapport à l'importance de la production de logements
- Depuis 30 ans, la population se maintient au-dessous de 3000 habitants.
- Entre 1999 et 2007, la croissance de la population s'est accélérée (+7,2 % contre 3,2 % entre 1990 et 1999).
- Entre 1999 et 2007, 638 logements supplémentaires (+14,4 %) alors que le nombre de ménages résidant sur la commune n'a augmenté que de 159 ménages (+10,6 %). La différence s'explique par la forte croissance du parc de résidences secondaires (+17 %). La part des résidences secondaires dans le parc de logements est considérable. Elle en représente en effet 62 % (part de 15 % pour les Côtes d'Armor).
- Une commune à deux vitesses: en été, 30000 habitants contre seulement 3500 en hiver.

### DÉPLACEMENTS: DES DYSFONCTIONNEMENTS À GÉRER

- Une presque île à désenclaver
- Un trafic majoré de 65 % durant la période estivale
- Une réflexion à mener à l'échelle intercommunale
- Des cheminements doux à valoriser et compléter

### Réseau routier structurant.

- RD 786 Matignon/Saint

Brieuc/Dinard: axe le plus fréquenté (2007 : 6 188 VJ, 8 % PL). Desserte du Sud du territoire. Traversée du bourg de Notre-Dame du Guildo.

- voie classée à grande circulation, marge de recul inconstructible de 75 m en dehors des espaces urbanisés.
- RD 13: axe majeur pour la desserte de la commune puisqu'il permet de rejoindre la RD 786 et Matignon et irrigue l'agglomération de Saint-Cast-le Guildo. Requalifié récemment dans l'agglomération avec création d'une piste cyclable.
- RD 19: longe la façade maritime (accès aux plages) et relie St Cast à la RD 786 au Sud.
- voie communale de la Chapelle: axe RD 786/bourg de St Cast

### Randonnée

80 km de sentiers de randonnée: GR 34, circuits PDIPR

## UNE ÉCONOMIE TOURNÉE VERS LA MER

### Activité agricole: une présence plus forte dans le Sud de la commune et l'arrière-pays

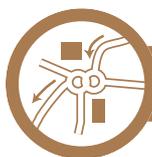
- 11 exploitations professionnelles, contre 23 en 2000.
- Des zones constructibles parfois très proches des sites d'exploitation (la Ville Orien, la Touche, les Landes, etc.), qui peuvent perturber le bon fonctionnement de l'activité agricole.
- En 2008, 1 cidrerie, 4 paysagistes, 2 pépiniéristes et 1 horticulteur existent également.

### Activités liées à la mer:

- 21 bateaux de pêche en 2008, spécialisés dans la coquille saint-jacques (61 % de la marchandise en 2004) et autres coquillages.
- 310 ha de mytiliculture dans les baies de l'Arguenon et de la Fresnaye, ainsi que



Une économie tournée vers la mer dont 310 ha de mytiliculture dans les baies de l'Arguenon et de la Fresnaye, ainsi que 24 ha d'ostréiculture sur tables.



## LE P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) - suite

24 ha d'ostréiculture sur tables.

- 13 entreprises dédiées à ces activités sur la commune.

### Activité artisanale, commerces et services : une offre liée à la dynamique de la construction neuve, à la structure de la population et au tourisme

- 17 établissements dans la zone d'activités de la Haute Lande.
- 32 établissements liés au bâtiment.
- 61 commerces et services de base (dont 40 cafés et restaurants et 1 supermarché), 77 entreprises de services aux particuliers,
- Un panel satisfaisant pour les services de santé : cabinets dentaires et médicaux, pharmacies, infirmiers et ambulanciers, etc.
- Une localisation des commerces et services concentrés dans le bourg de Notre Dame du Guildo, dans le centre des Mielles, la Croix



61 commerces et services de base (dont 40 cafés et restaurants et 1 supermarché) 77 entreprises de services aux particuliers,

aux Merles et plus éclatée dans le bourg de Saint-Cast

- Certains services absents de la commune existent à Matignon à 6 km : assurances, notaire, opticien, contrôle auto, vétérinaire.
- Seulement 6 établissements de plus de 10 salariés en 2006. Une association regroupant 8 établissements pour enfants, adolescents ou adultes handicapés a son siège sur Notre Dame du Guildo, et compte près de 200 salariés.

### Le tourisme : première activité économique communale

#### De nombreux atouts touristiques...

- Une station balnéaire familiale depuis le XIX<sup>e</sup> siècle
- 7 plages de sable fin et des paysages remarquables à la source d'une forte attractivité touristique
- Une capacité d'accueil très importante : 24 375 lits (dont 13 835 en résidences secondaires), 4 hôtels, 10 campings, 1 village vacances, 1



Le tourisme à Saint-Cast Le Guildo représente la première activité économique communale

centre d'hébergement de classes découverte, 2 aires de campings cars, meublés et chambres d'hôtes.

- Une offre étendue en équipements touristiques : piscine d'eau de mer chauffée, golf 18 trous (projet d'extension), tennis, mini-golf, centre équestre, centre nautique, point plage, OT, etc.
- Un important marché hebdomadaire avec environ 150 commerces durant l'été.
- Un port départemental en eau profonde, géré par la Chambre du Commerce et de l'Industrie, ouvert en juillet 2009 à Saint-Cast. Bientôt 1 430 places disponibles sur pontons ou au mouillage pour la plaisance (dont 20 réservées aux professionnels de la pêche) situées à Saint-Cast, Notre Dame du Guildo, la Fresnaye et la Garde.

### ... mais une commune à deux vitesses

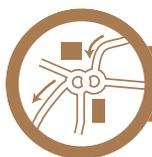
- Des commerces et services n'ouvrant que quelques mois par an : hôtels, restaurants, bars, discothèques, et boutiques cadeaux. Les Mielles : un centre déserté hors saison.
- De nombreuses maisons et

appartements aux volets fermés hors saison, en particulier dans les secteurs les plus attractifs, donnant la sensation d'une ville morte.

### ÉQUIPEMENTS : DES RESTRUCTURATIONS EN COURS

#### Les équipements publics existants

- Mairie et mairie annexe
- 1 école publique sur 2 sites (1 classe maternelle + 2 classes élémentaires) pour 87 élèves en 2008
- 2 écoles privées à St Cast (2 m+2E) et Notre Dame du Guildo (1M+2E) pour 163 élèves en 2008
- 1 EHPAD (48 places médicalisées)
- 1 office de tourisme
- Gendarmerie en saison touristique
- Centre nautique
- Office de tourisme
- Piscine
- Stades de foot
- Tennis
- Assainissement collectif : desserte de l'agglomération de Saint-Cast-le Guildo et la Chapelle (20 000 EH), du bourg de Notre Dame du Guildo, du port du Guildo et de la Croix-aux-Merles



## LE P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) - suite

(600 EH)

### Les projets

- Construction d'un ensemble éducatif communal (école publique, restaurant scolaire, garderie, salle des sports)
- Aménagement d'une maison des associations dans l'école désaffectée
- Extension de l'EHPAD
- Station d'épuration à Notre Dame du Guildo portant la capacité épuratoire à 1600 EH.

### ORGANISATION URBAINE : UNE STRUCTURE ÉCLATÉE

La commune résulte de la fusion par arrêté préfectoral du 27 décembre 1971 des communes de Saint-Cast et Notre-Dame du Guildo. Le territoire reste marqué par cette bipolarité :

Saint-Cast, environ 2500 habitants, station touristique, caractérisée par 3 centres majeurs :

- Les Mielles, quartier balnéaire et commercial
- Le bourg, quartier administratif
- L'Isle, le port

Notre Dame du Guildo, environ 1000 habitants, et son petit port du Guildo, qui présentent un aspect de bourg rural traditionnel avec une certaine autonomie : commerces de proximité, école, mairie annexe, Poste, équipements sportifs

En dehors de ces deux agglomérations, le territoire castin présente de nombreux secteurs urbanisés :

- des villages ou hameaux « historiques », caractérisé par un noyau bâti ancien et/ou une chapelle, des écarts anciens de taille limitée (dont des anciennes fermes), des hameaux qui se sont développés à partir de quelques constructions anciennes, du bâti diffus plus récent, qui s'est développé le long des axes de circulation ou entre deux villages ou hameaux : entre la Croix aux Merles et le bourg de Notre Dame du Guildo, de part et d'autre de la Chapelle, Pen Guen, etc.

Les développements permis par les documents d'urbanisme précédents ont conduit à brouiller la lisibilité de la structure urbaine.

### BILAN DU POS : LES OBJECTIFS D'AMÉNAGEMENT

#### 1- Assurer la protection du littoral

- protection des espaces naturels bordant le littoral ainsi que des ruisseaux et les coteaux qui les encadrent
- délimitation des espaces

remarquables

- délimitation des espaces proches du rivage
- préservation de panoramas sur la mer par extension de la zone naturelle

#### 2- Accueillir les activités économiques et maritimes

- Favoriser l'accueil des activités économiques dans les zones de Haute-Lande (artisanale) et de la Croix-Bras (commerciale)
- Développer les activités maritimes par l'extension du Port qui permettra le développement d'activités connexes artisanales, commerciales et touristiques.
- Favoriser le logement de la population active : développement du parc locatif, dispositif d'accession sociale (type « pass-foncier »)

#### 3- Établir un plan de circulation pour améliorer l'accessibilité

- Plan de circulation avec 3 voies à créer : nouvel accès au port, liaison entre la Croix-Bras et le rond-point de la Garde, nouvel accès à partir de la RD 786.

#### 4- Favoriser l'urbanisation des zones NA

- Zonage qui limite le nombre de propriétaires dans chaque zone et prévoit des emplacements réservés pour accès
- Étude d'aménagement des zones NA en annexes

#### 5- Mettre en valeur le centre balnéaire

- Hauteur permettant une rentabilisation des constructions dans le secteur des Mielles en restant en harmonie avec l'existant
- Zonage et règlement

#### BILAN DU POS : UN MANQUE DE CLARTÉ

- Un zonage complexe, parfois difficilement lisible
- Un règlement difficile à appréhender
- La sécurité juridique du document à améliorer (application de la loi Littoral)

#### DISPONIBILITÉS FONCIÈRES

Zonage du POS :

En NA : 93,06 ha disponibles (zone 23Nagr exclue)

Zones U : 57 ha

La deuxième étape de la phase d'étude du PLU va permettre d'identifier au sens de la loi littoral, des circulaires et de la jurisprudence les hameaux, les villages, les agglomérations. À suivre...

Francis HEBANT  
Adjoint au Maire



Les équipements publics existants : la Mairie



# UN NOUVEAU PORT pour un nouveau quartier

Construire un Port est une longue aventure qui, au fur et à mesure du développement économique de la Station doit répondre à de nouveaux enjeux et de nouvelles pratiques, qu'elles soient de loisirs et d'activités professionnelles.

## LES ÉVOLUTIONS DU PORT

Sans refaire l'histoire de SAINT-CAST LE GUILDO et de ses Ports, on peut facilement imaginer les questions de nos ancêtres sur l'opportunité d'un Port au GUILDO ou des pêcheries du Port Jacques à St-Cast.

Il en est de même aujourd'hui en regardant l'évolution du Port actuel et ce depuis 1970. Si la nouvelle digue érigée dans les années soixante-dix constituait un projet non négligeable pour tous les acteurs du tourisme maritime et les professionnels de la pêche, l'amorce d'une activité plus globale n'était pas complètement aboutie et laissait une impression de "non achevé" dans les 30 dernières années. Certains se rappelleront les projets d'extension du Port par les "Bouygues ou autres" pensées dans les années quatre-vingt.

## ÉMERGENCE DE L'IDÉE DE DÉSENCLAVEMENT

Il aura fallu la persévérance de l'équipe municipale de 1995 à 2008 pour qu'émerge l'idée, aujourd'hui reconnue par tous, du désenclavement



Les travaux d'installation des pontons durant le mois de juin 2009

du Port par la liaison piétonne pour qu'émerge une autre conception du Port et de son utilité pour la vie à SAINT-CAST LE GUILDO.

Il aura fallu aussi que s'élabore au sein de la Municipalité actuelle une autre perception du rôle de ce quartier à imaginer.

La nouvelle Délégation de Service Public accordée à la CCI pour 40 ans dans la gestion du Port et sa réponse d'aménagement des terre-pleins a fortement bousculé l'image que les castins pouvaient avoir du futur Port et de son fonctionnement à terre.

## LA VOLONTÉ D'ÊTRE UN PARTENAIRE EXIGEANT ET CONSTRUCTIF

Dans un précédent numéro du journal municipal, le Maire réaffirmait sa volonté et celle de son équipe d'être un partenaire exigeant mais constructif de ce projet.

C'est à ce stade en 2009 que la Municipalité a décidé de s'entourer des conseils d'un cabinet spécialisé d'architecture urbaine le Cabinet "Univers".

Quatre mois plus tard nous ne pouvons que constater avec satisfaction que ce choix amène une autre vision du Port et de ses espaces. Le

cahier des charges architectural que nous propose le Cabinet Univers va désormais servir de guide référentiel pour l'ensemble des infrastructures prévues sur les nouveaux terre-pleins des Vallets et de Canevez.

Dans les prochaines semaines, une présentation du schéma du nouveau Port sera faite à la population pour lui permettre de comprendre l'évolution de ce nouvel espace urbain et de son rôle dans le développement touristique et économique.

Yves HERVE  
Adjoint au maire



## Tribune libre

### EXPRESSION DES GROUPES DU CONSEIL MUNICIPAL

#### NOSTALGIE

Il y a quelques années le Conseil Général lançait une campagne d'affichage sur le thème: « fleurir c'est accueillir » pour inciter les collectivités et les particuliers à développer leur fleurissement. La commune de Saint-Cast Le Guildo qui accueille de très nombreux estivants s'est inscrite dans cette démarche en multipliant ses espaces fleuris parmi lesquels on peut citer: La refonte des massifs du square Pellion, ceux du Boulevard de la Mer, l'aménagement floral des boulevards de Penthièvre et de la Côte d'Émeraude, du lotissement du Grand Domaine, la création du square du Tertre Rimbourg (qui mérite une visite et qui nous offre une vue imprenable sur le Fort La Latte), les suspensions rue Rioust des Villes Audrains et en partenariat avec la ville de Créhen, le fleurissement du pont du Guildo, les massifs devant la Mairie de St Cast et ceux de la mairie annexe du Guildo, l'Office de Tourisme, le rond-point du marché des Mielles... qui changeaient au fil des saisons.

Au printemps, les primevères, les narcisses, les tulipes et les giroflées attiraient notre regard par leurs couleurs et titillaient nos narines par leurs senteurs. L'été, c'était une symphonie en rose, les fleurs allant du rose très clair au rose vif, l'année

suivante la couleur changeait. En automne, les chrysanthèmes par leurs formes et leurs différentes couleurs occupaient les massifs et le cycle des saisons reprenait. C'est tout cet ensemble qui a permis que la ville de Saint-Cast Le Guildo obtienne de nombreuses distinctions et diplômes et enfin, en 2007, la première fleur des Villes et Villages fleuris

Aujourd'hui nous sommes entrés dans l'ère du développement durable qui impose des économies d'eau et des cultures sans pesticide, sans désherbant, ni engrais chimiques. Que sont devenus ces beaux massifs? La terre a été recouverte de bâches, des cailloux de couleur (marron et beige) ont caché cette dernière, des palmiers, des bruyères et des agapanthes ont été plantées mais quelle tristesse, aucune harmonie de couleurs, aucune senteur. Pourrions nous garder la première fleur? et en obtenir une deuxième? Le jury s'adaptera-t-il? L'avenir nous l'apprendra.

Jean-Bernard BARRE,  
Josette LEVAVASSEUR et  
Daniel ROYAN

*Ces propos sont sous la seule responsabilité de leurs auteurs*



#### Chapelle Sainte Blanche Création d'une Association

*La chapelle Sainte Blanche, qui est la propriété du diocèse de Saint Brieuc, est un édifice toujours affecté au culte, qui attire des visiteurs et des touristes, tout au long de l'année.*

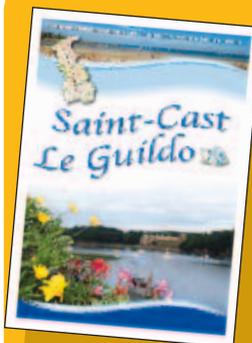
*Nombreux sont les habitants de notre commune qui sont attachés à la sauvegarde de cet édifice faisant partie de notre patrimoine.*

*Des travaux d'entretien sont nécessaires pour préserver et mettre en valeur cette chapelle.*

*Il pourrait être envisagé la création d'une association ayant pour objet de contribuer et de participer à son entretien régulier et d'assurer la pérennité de cette chapelle.*

*Les personnes intéressées par ce projet peuvent prendre contact à l'un des numéros de téléphone suivants :*

- M. et M<sup>me</sup> COLLIN - Tél. : 06 15 20 69 54
- M. et M<sup>me</sup> LAËNNEC - 06 24 04 67 75
- M<sup>me</sup> CADOR - 06 15 07 81 76



**La date limite  
d'envoi des articles  
pour le journal  
municipal de fin  
Octobre est**

**LE LUNDI 14  
SEPTEMBRE 2009**

**à l'adresse suivante :**

**mairie@saintcastleguildo.fr**



## INFOS PRATIQUES



### Don du Sang

#### COLLECTE DE SANG À SAINT-CAST LE GUILDO

Pour satisfaire les besoins des 500 000 malades transfusés chaque année en France, l'Établissement

Français du Sang (EFS) compte sur la générosité des donateurs car le sang artificiel n'existe pas et les besoins en sang sont quotidiens: 8 500 dons sont nécessaires chaque jour en France, dont 550 en Bretagne.

Le don du sang est un geste simple qui dure environ 1h (10 minutes pour le prélèvement). Il faut être âgé de 18 à 70 ans, en bonne santé et ne pas se présenter à jeun. Avant chaque don, un médecin de l'EFS réalise un entretien confidentiel avec pour principe essentiel: respecter la sécurité du receveur et du donneur. Puis le prélèvement est effectué à l'aide de matériel stérile et à usage unique.

Le don se termine par une collation conviviale avant le retour au quotidien.

Outre les 1700 collectes mobiles organisées chaque année en Bretagne, le site de Rennes accueille les donateurs du lundi au vendredi sur rendez-vous en contactant au préalable Annie BERNARD au 02 99 54 42 22.

#### Prochaines collectes de sang:

**Le 20 juillet et le 10 août, à St-Cast, Salle d'Armor**  
Boulevard de la Mer de 10h30 à 13h00  
et de 15h00 à 18h30

## Bibliothèque Municipale

Rue Léonie Corre à Notre-Dame du Guildo  
(près de l'église) Tél. : 02.96.41.13.87



L'équipe des bénévoles de la bibliothèque municipale vous accueille les Mercredis et Samedis de 10h à 12h. Nous vous proposons plus de 3500 volumes, dans un cadre agréable et convivial: Biographies, documents, beaux livres, romans, rayon enfants...

Nous inaugurons cet été un rayon spécial adolescent avec entre autres titres la trilogie "d'Eragon" de Christopher Paolini, la série des livres de Stéphane Meyer, "Peggy Sue et les Fantômes" de P. Brussolo.

## Les taxis et ambulances BODIN



**LES TAXIS ET AMBULANCES CASTINES ONT CHANGÉ D'ADRESSE, LEURS NOUVEAUX LOCAUX SONT FACE À INTERMARCHÉ AU 28 RUE DES ROCHETTES.**

Les prestations restent les mêmes: transports médicaux assis ou allongés; taxis gares et aéroports; et pompes funèbres tous services.

Tél. 02.96.41.72.72 et 02.96.41.86.16.

## Estivales de Volley

**DU 23 AU 26 JUILLET 2009, LA GRANDE PLAGE DE SAINT-CAST LE GUILDO SERA EN FÊTE AVEC LA TENUE DU PLUS GRAND RASSEMBLEMENT EUROPÉEN DE VOLLEY DE PLAGE: LES ESTIVALES DE VOLLEY DES CÔTES D'ARMOR**



De 11h à 19h, venez participer ou assister aux tournois de volley de plage 3x3 de tous niveaux:

- tournois du 23 juillet: jeunes (moins de 15 ans), espoirs (15-18 ans), estivants, open.
- tournois des 24-25 juillet: régionaux féminin et masculin, nationaux féminin et masculin.
- Le 26 juillet, open, trophées Euro Espoir féminin et masculin et trophées Prestige féminin et masculin, qui verront se disputer les joueurs de l'élite nationale, du grand spectacle en perspective!

Les inscriptions sont prises sur place vers 11h.

L'accès à la plage et aux tribunes est libre et gratuit.

La station vit au rythme des matchs et des animations le jour comme la nuit, pendant ces quatre jours. Une ambiance incroyable, une joyeuse alliance entre la pratique en amateur et le professionnalisme, mais aussi entre le sport et la fête.

**Pour toutes précisions : tél : 02 96 61 98 57 ou [www.estivalesdevolley.fr](http://www.estivalesdevolley.fr)**



## INFOS PRATIQUES

### Un peu de civisme... Rappel

#### LE BRUIT (arrêté préfectoral du 27 février 1990)

##### Article 4

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils occasionnant une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels les tondeuses, tronçonneuses, débroussailleuses, perceuses... ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h30
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

##### Article 5

Les propriétaires d'animaux, en particulier les chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

#### LES FEUX DE JARDIN

Ils sont interdits par l'arrêté municipal du 26 mai 1992, entre le 1<sup>er</sup> avril et le 30 septembre.

#### LES DÉCHETS DE JARDIN

Nous rappelons l'interdiction de déposer les déchets de jardin dans les containers à ordures ménagères ainsi que les dépôts sauvages.

Ce dernier cas est passible d'une contravention de 5<sup>e</sup> classe (de 1500 € à 2000 €).

#### ÉLAGAGE DES ARBRES

En bordure des voies de circulation, les riverains doivent élaguer leurs arbres pour éviter que des branches surplombent la chaussée.

#### HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE DE MATIGNON

Du 1<sup>er</sup> avril au 30 juin  
Le lundi de 14h à 18h  
Mardi, mercredi, jeudi,  
vendredi, samedi  
9h à 12h et 14h à 18h

Juillet et Août  
Du lundi au samedi  
9h à 12h et 14h à 18h



### Centre Nautique de Saint-Cast

Le secrétariat est ouvert tout l'été au Point Plage  
(Grande Plage de Saint-Cast)

#### • École de Voile (Agrée Jeunesse et Sport)

Stages individuels

À partir de 5 ans, initiation ou perfectionnement sur cinq séances de 2 à 2h30, du lundi au vendredi.

Au port: voile habitable

À la plage: Jardin des Mers pour les plus jeunes optimist, catamaran, dériveur, planche à voile

#### • Locations et cours particuliers

Juillet et Août: ouvert tous les jours de 10 h à 19h.

Catamarans, dériveurs, planche à voile, kayaks et habitable (J80)

Voile traditionnelle: Initiation à la voile traditionnelle, sur le Dragous, tous les jours et pendant 2h30, venez découvrir la navigation sur un vieux gréement, les manœuvres et le site exceptionnel de Saint-Cast le Guildo.

Les week-ends: voile légère: sortie catamaran tous les samedis de 10h à 15h

Les temps forts: voile habitable: Améri'Cast CUP, les 19 et 20 septembre 2009 (Match Racing International)



Tél.: 02 96 41 86 42 (au port)

Tél.: 02 96 41 71 71 (à la plage)

[contact@centre-nautique-saint-cast.fr](mailto:contact@centre-nautique-saint-cast.fr)

[www.centre-nautique-saint-cast.fr](http://www.centre-nautique-saint-cast.fr)

#### CHEVALIER DANS L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

La Municipalité de Saint-Cast le Guildo félicite Madame Bénédicte COLLET, domiciliée sur la Commune qui a été nommée chevalier dans l'Ordre National du Mérite au titre du Ministère de la Santé et des Sports.

#### RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DU 2<sup>e</sup> TRIMESTRE 2009

Le recueil des actes administratifs du 2<sup>e</sup> trimestre 2009 est consultable au secrétariat de la Direction Générale des Services.

Pascale OCTAVE-ROLLAND  
Directrice Générale des Services



## ÉTAT CIVIL

# Naissances, Mariages et Décès

### POUR LE MEILLEUR :

- **Le 23 mai 2009 :**  
**Guillaume CANCIANI et Colette BOIDOT**  
16 rue de la Corniche Ouest
- **Le 30 mai 2009 :**  
**François GUGUEN  
et Inès Gicquel**  
27 RUE Rioust des Villes Audrains
- **Le 30 mai 2009 :**  
**Jean-Baptiste COURTIN et Laure BEGUIN**  
32 rue des Bignons
- **Le 6 juin 2009 : Jean-Pierre MERCIER  
et Danielle GROS-BENEYTON**  
14 Bd de la Vieuxville
- **Le 13 juin 2009 :**  
**Pascal RENAULT et Mery WAROT**  
1 rue des Rompais

### ILS NOUS ONT QUITTÉS :

- **Le 10 mai 2009 : Joseph LECUYER**  
Allée de l'Ecu – 92 ans
- **Le 13 mai 2009 : Lucie RATIE** veuve MARQUET  
36, Rue de Sainte Brigitte – 83 ans
- **Le 16 mai 2009 : Henriette LECLERC** veuve HAMON  
2, rue Marcel Perroquin – 85 ans
- **Le 21 mai 2009 : Marie GODINOT** épouse PHILOUZE  
36, Avenue de Pen Guen – 83 ans
- **Le 25 mai 2009 : Angeles PUJOL SALINAS** épouse ISERN – 6, montée du Panorama – 85 ans
- **Le 28 mai 2009 : Paulette NEPVEU**  
27, avenue des Tilleuls – 89 ans
- **Le 30 mai 2009 : Charles CHEHET**  
55, rue de la Fosserole – 88 ans
- **Le 2 juin 2009 : René BIZEUL**  
Pléneuf Val André – 58 ans



## PERMIS de CONSTRUIRE

P.C.09C0018 déposée par la SARL La Croix aux Merles, rue de la Croix-aux-Merles, pour la création d'un bar-restaurant après démolition d'une annexe, modification et extension d'un bâtiment existant

P.C.09C0025 déposé par M. MENARD Gilbert, Beaulieu, pour la construction d'une véranda

P.C.09C0043 déposé par M. et M<sup>me</sup> KREMSER Patrice, les Jardins de l'Arguenon (lot 5), pour la construction d'une maison individuelle

P.C.09C0046 déposé par M. NIEMIERZ Tadeusz, rue de la Ville Auvay, pour la construction d'une véranda et d'un abri à bois

P.C.09C0058 déposé par M. et M<sup>me</sup> NOYALET Serge, boulevard de la Côte d'Emeraude, pour la construction d'une maison individuelle

P.C.09C0062 déposé par M. et M<sup>me</sup> HOLLAND Robert, rue de Haute Lande, pour la construction d'un garage et d'un grenier

P.C.09C0064 déposée par M. PINCHAUX Robert, 3, rue Alix, pour une clôture

D.P.09C0058 déposée par M. et M<sup>me</sup> GUYOTON Eric, 53, boulevard de la Côte d'Emeraude, pour une clôture

D.P.09C0059 déposé par M. BONNEFONT Yves, 16, rue des Bois, pour le remplacement d'un portail et barrière par portail bois et haie vive

D.P.09C0061 déposée par M. RAULT Daniel, 36, rue de la Bassière, pour la pose d'un velux

D.P.09C0062 déposée par M. DEFAIN André, 18, rue de la Ville Orien, pour un abri de jardin

D.P.09C0063 déposée par M. QUINTON Yves, 7, rue de la Résistance, pour la pose de châssis de toit

D.P.09C0068 déposée par M. DUBAR Edouard, 13, rue de Lesrot, pour la construction d'un abri de jardin



## ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS

### LES RESTAURANTS DU CŒUR

Relais du Cœur



Le centre des "Restaurants du Cœur" de Matignon participera à l'inter campagne 2009.

Toutefois, les conditions d'attribution seront considérablement réduites par rapport à la campagne d'hiver. Seules les personnes en très grande précarité pourront être aidées. Les éventuels demandeurs devront se munir des justificatifs de ressources et des dépenses mensuelles.

Les distributions se dérouleront au local situé au 33, rue Saint Pierre à Matignon et auront lieu les mercredis matins de 9h30 à 11h30, aux dates suivantes :

- Distribution n° 7 : 29 juillet 2009
- Distribution n° 8 : 2 sept. 2009
- Distribution n° 9 : 16 sept. 2009
- Distribution n° 10 : 30 sept. 2009
- Distribution n° 11 : 14 oct. 2009
- Distribution n° 12 : 28 oct. 2009
- Distribution n° 13 : 12 nov. 2009

\*\*\*\*\*

### BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS

Salle Penthièvre.

Horaires: de septembre à juin les mercredis et samedis de 15 à 17 heures

Juillet et août: du lundi au vendredi de 17 à 19 h. Le samedi de 10 à 12 h.

### Les petits castins ont fait le bon choix.

Rappelez-vous: Les CM avaient massivement voté pour « NOE » de Catherine CLEMENT, les CP/CE1 pour « REX et MOI » de Fred BERNARD et Francis ROCA. Ces deux livres ont remporté le prix « LIVRENTETE » chacun dans leur catégorie. (Bulletins municipaux d'avril et mai)

Au niveau national, le premier obtint 2422 voix et le second 9343 voix.

Deux beaux cadeaux à offrir qui raviront les jeunes.

Comme chaque année, pour que vos vacances soient une vraie détente, dès début juillet, nous reprenons l'horaire d'été. De nombreux ouvrages vous attendent. Plus de 100 livres

ont été acquis depuis septembre 2008: les prix littéraires, les derniers policiers, des biographies, des romans de terroir, des romans français et étrangers, des récits de voyage...

Nous espérons que les lecteurs seront aussi nombreux qu'en 2008. 1524 livres ont été empruntés en juillet et août. Au plaisir, donc, de vous retrouver et de vous faire partager nos dernières lectures dans une bibliothèque agrandie. Nous en remercions la municipalité.

**Nous vous donnons également rendez-vous le jeudi 30 juillet à 20 heures salle d'ARMOR pour une vidéo-conférence de Monsieur LADOUCE qui retracera l'évolution du site du château du GUILDO.**

\*\*\*\*\*

### CLUB DES PIERRES SONNANTES

**Mardi 8 septembre 2009:** Conseil d'administration à 10h15 à la Salle d'Avaugour.

**Judi 10 septembre 2009:** La cité de la Voile Eric TABARLY à LORIENT.

Inscriptions et renseignements auprès d'André ROUAULT au 029641 0188  
Tarif: 67 € par personne  
Acompte de 30 € à l'inscription (places limitées)

**Le club cessera ses activités pour 2 mois à partir du 30 juin 2009.**

Reprise le mercredi 2 septembre 2009 pour la marche et le mercredi 9 septembre pour les clubs ordinaires.

\*\*\*\*\*

### ECLD PAROLES D'UN SOIR Nouvelle composition du bureau

Présidente:

Annie EISENSCHMIDT

Vice-Présidente:

Elisabeth HENRY-PETTON

Secrétaire:

Marie-Cécile PHILIPPE

Secrétaire Adjointe:

Marie-Jeanne BENOIT

Trésorière:

Annick MORIN

Trésorier Adjoint:

Emile SEGUIN

Trésorière Adjointe:

Marie-Claude SICOT

### Conférences d'été

**En juillet: La légende du roi Arthur**

Le roi Arthur a-t-il vraiment existé?

Denis Hüe est professeur de langue et littérature du Moyen Âge et de la Renaissance à l'université de Haute-Bretagne. Il a publié plusieurs ouvrages qui s'intéressent à la légende du roi Arthur à partir des premiers récits qui fondent la légende du roi Arthur et de ses proches (Guenièvre, Merlin, Lancelot et Gauvain), on présentera les grands moments du règne d'Arthur, l'épée dans la pierre, la Table Ronde et le Graal

Le mercredi 8 juillet à 20h30 en salle d'Armor

Prix d'entrée: 5 euros

9 AOÛT 2009

### VIDE-GRENIERS

Organisé par l'OGEC de l'école du Sacré-cœur  
Rue de Brie et place du Marché

Réservation au  
02.96.41.22.98 ou  
au 02.96.41.82.76





## ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS

gratuit pour les enfants de moins de 12 ans

### En août : Une criminologie pour quoi faire et pour qui ?

Loïc Villerbu, professeur de psychologie à l'université de Rennes 2 est expert auprès des tribunaux.

Sa conférence aura pour but de montrer comment les connaissances en criminologie permettent de comprendre notre époque, ses incertitudes, ses angoisses, ses valeurs.

Le mercredi 19 août à 20h30, salle d'Armor

Prix d'entrée: 5 euros

\*\*\*\*\*

### LES PETITS POINTS CASTINS



Le club des Petits Points Castins organise sa première exposition de broderie et cartonnage "broderie d'hier à aujourd'hui" les 30 et 31 octobre 2009 de 14 heures à 19 h et le 1<sup>er</sup> novembre 2009 de 10 h à 19 h (ouvrages réalisés par les adhérentes).

Catherine Primevert et Sophie Delaborde participeront à cette manifestation.

Une journée "puce de la couturière" aura lieu le dimanche 1<sup>er</sup> novembre réservée aux

non professionnels.

Lieu: Salle d'Armor  
37, boulevard de la Mer 22380 SAINT-CAST LE GUILDO

Renseignements: Annie LEBLANC 02.96.41.99.09 – annieleblanc@aol.com

Entrée libre

\*\*\*\*\*

### « CŒUR DE PIERRE, CŒUR DE VIE »

Église de Notre-Dame du Guildo

L'Association « Cœur de Pierre Cœur de Vie » est maintenant constituée. Elle est formée de 9 membres qui se réunissent chaque mois pour faire avancer le projet de l'église Notre-Dame du Guildo.

Les personnes qui désirent la soutenir peuvent le faire soit en devenant adhérentes à raison de 10 € par an soit en versant un don 'qui sera déductible des impôts).

Vous trouverez ces informations dans un dépliant qui sera distribué par les membres de l'association.

Pour plus de renseignements, contacter:

Marie-Paule DECOENE  
au 02.96.41.22.98

\*\*\*\*\*

### POINT VIRGULE ÉMERAUDE

L'aide aux devoirs à Saint-Cast et au Guildo reprendra à partir du lundi 21 septembre.

Les inscriptions seront prises à la rentrée avec les fiches distribuées dans les

écoles mais aussi au forum des associations le samedi 19 septembre où nous serons présents.

Rappelons que cette activité est gratuite et ouverte à tous les enfants qu'ils soient ou non en difficulté.

\*\*\*\*\*

### SOCIÉTÉ DE CHASSE DU GUILDO

La Société de Chasse du Guildo organise une soirée moules-frites avec bal, feux d'artifices et feu de joie le:

Samedi 25 juillet 2009

à partir de 19 heures

Plage des 4 Vaulx

à Notre-Dame du Guildo

entrée gratuite

\*\*\*\*\*

### ENSEMBLES ST-DENIS ET ARIOSO

Église de Saint-Cast-le-Guildo le jeudi 20 août à 20h45. Tarif entrée: 10 euros.

Originaires de La Norville, dans l'Essonne, les choristes et

musiciens de tous âges de ces deux formations ont en commun la passion de la musique et du chant sacré. Tous se retrouvent chaque année pour une semaine de travail musical,



de concerts, et de détente... Ils ont choisi cet été de séjourner à Créhen, du 15 au 22 août et se produiront à Saint-Malo le 18 août (Église St Ideuc) et à Saint-Cast Le Guildo le 20 août. Un travail régulier (une à deux fois par semaine) permet à ces ensembles de proposer un répertoire varié et ambitieux: au programme de cet été un florilège de Gounod, Puccini, Mozart et Haendel.

Contact:

Lucie ROMIER-HELY

Tél.: 06 84 64 69 72

Fax: 02 99 09 96 03

### INSTANTANÉ SUR LA CÔTE BRETONNE

*La maison de pierre s'assoupit  
Sous un ciel obscur et lourd  
Le vent du large agenouille  
La haie près de l'humble calvaire  
Et fait sécher en les claquant  
La voile et les filets tendus.  
Sur le sable mouillé, l'oiseau  
N'est plus qu'un gros galet poli  
Et la mer en éclats se fane  
Sur les fleurs bleues des hortensias*

Marthe FLAMBARD-HUMBERT



## ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS

### EMMAUS COTES D'ARMOR

Le dépôt situé, route de Matignon près de la caserne des pompiers reste ouvert pendant l'été

**Le samedi de 14h à 17h.**  
Merci de respecter cet horaire.

\*\*\*\*\*

### CLUB PENTHIÈVRE AMITIÉ

**Programmes des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> trimestres 2009**  
Hordazdà 12 heures.

#### - Jeudi 15 octobre

Voyage d'une journée à Saint Nic au pays du Menez Hom, visite de la région et fête du cochon grillé, inscription auprès de M. COUPE

#### - Vendredi 6 novembre

Repas du Club Salle d'Armor

#### - Jeudi 31 décembre

Réveillon du Club Salle des Pierres Sonnantes à Notre-Dame du Guildo

\*\*\*\*\*

### TOI, VOIX... EMOI

**Théâtre, spectacle vivant pour enfants et adolescents** proposera dès la rentrée prochaine un atelier pour adultes (fin septembre 2009).

Le but: s'amuser en partageant l'espace avec sa voix (texte parlé, voix chantée) et son corps. Josée Lagravère-Carles, sophrologue, accompagnera de temps à autre cet atelier, par un travail de préparation. Ce cours aura lieu, normale-

ment, le mardi de 19 heures à 21 heures à St Cast le Guildo. Concernant la reprise des cours pour enfants et adolescents, elle aura lieu la semaine du 21 septembre 2009.

Deux dates à retenir pour les inscriptions :

- Le SAMEDI 12 SEPTEMBRE 2009 DE 10 heures à 16 heures (En continu à l'école maternelle publique de St Cast le Guildo)
- LE SAMEDI 19 SEPTEMBRE 2009 DE 10 heures à 18 heures (Au Forum des Associations à la Salle d'Armor à St Cast le Guildo)

**CONTACT : Sandrine MASSON - 02 96 41 94 26**  
**Au plaisir de vous retrouver**

\*\*\*\*\*

### ATELIER DES ARTS PLASTIQUES

L'atelier prévoit d'organiser 1 ou 2 stages de SCULPTURE au cours des vacances d'été.

Ces stages seront de 4 jours et de 3 heures par jour (de 10 heures à 13 heures).

Le prix de ce stage est de 100 € (ce tarif comprend les heures de cours, la terre; la cuisson de l'œuvre).

Le matériel pour travailler est fourni par l'atelier.

Ces stages ne pourront fonctionner avec 6 inscriptions minimum et 8 maximum.

**Pour les organiser, merci de s'adresser à Monique COHAS (02 96 41 92 63) ou à l'Office de Tourisme.**

## ATELIER DES PRATIQUES MUSICALES INTERCOMMUNAL

### INFORMATIONS

**La nouvelle structure de pratiques musicales intercommunales à ouvert le 14 septembre 2009.**

Les sites d'enseignements retenus sont les suivants: Fréhel (salle de la Mairie), Hénanbihen (salle de la Mairie), Saint-Cast (rue de la Ville Orient), Matignon (maison des Associations).

Enseignements: (instruments en cours individuel): trompette, flûte traversière, saxophone, piano, guitare électrique, guitare basse, batterie, accordéon diatonique, violon, alto\*.

Ateliers et pratiques collectives: éveil musical\* (0-3 ans) formation musicale, musiques actuelles, percussions, musique traditionnelles, ensemble à cordes, petit orchestre, ensemble de jazz.

\*nouveaux équipements

L'Atelier des Pratiques Musicales est accessible aux enfants à partir de 3 ans et aux adultes.

L'accès à la pratique instrumentale est possible à partir de 6 ans.

### TARIFS :

Cursus complet: 270 € pour les enfants et 350 € pour les adultes du territoire; 600 € pour les enfants et 800 € pour les adultes hors territoire.

Atelier: 150 € pour les enfants et 290 € pour les adultes du territoire; 195 € pour les enfants et 330 € pour les adultes hors territoire.

Chœur d'enfants: 45 € pour les enfants du territoire, 75 € pour les enfants hors territoire

Éveil musical: 80 € pour les enfants du territoire, 110 € pour les enfants hors territoire

Les inscriptions définitives auront lieu à l'occasion du 1er Forum des Musiques du Pays de Matignon qui aura lieu le 12 septembre 2009 à la Salle des Fêtes de Matignon et jusqu'au 14 septembre.

**Renseignements: Emmanuelle PAYS, coordinatrice 02.96.41.26.90 ou musique.cdc.matignon@orange.fr**





# LE rSa (Revenu de Solidarité Active)

L'État et les départements s'associent pour mettre en place cette nouvelle prestation, dont le premier versement interviendra à partir du 6 juillet 2009. Le rSa est versé par les Caisses d'allocations familiales ou les Caisses de mutualité sociale agricole. Il concerne plus de 3 millions de ménages.

## APPLICATION DU RSA

Le revenu de solidarité active (RSA) est entré en vigueur le 1er juin 2009 en France métropolitaine.

- Il remplace le revenu minimum d'insertion (RMI), l'allocation de parent isolé (API) et certaines aides forfaitaires temporaires comme la prime de retour à l'emploi.

- Il est également versé à des personnes qui travaillent déjà et dont les revenus sont limités.

Son montant dépend à la fois de la situation familiale et des revenus du travail. Il peut être soumis à l'obligation d'entreprendre des actions favorisant une meilleure insertion professionnelle et sociale.

## LE RSA, ÇA SERT À QUOI ?

### 1. À compléter les revenus du travail pour ceux qui en ont besoin.

Si votre salaire est limité, le rSa peut, sous certaines conditions de ressources et selon votre situation familiale, améliorer votre quotidien, et cela même si vous ne bénéficiez actuellement d'aucune prestation.



APPELER LE 39 39 \*

### 2. À encourager l'activité professionnelle.

Quand vous retrouvez du travail, le rSa vous assure un complément de revenus qui vous permet de gagner plus que vos seules prestations.

### 3. À lutter contre l'exclusion.

Avec le rSa, un interlocuteur unique suit l'ensemble de votre dossier, vous accompagne dans votre recherche d'emploi et vous informe sur les aides qui peuvent faciliter votre reprise d'activité.

### 4. À simplifier les minima sociaux.

Au lieu de recevoir plusieurs aides séparées (allocation de parent isolé ou RMI...) et qui ont des règles complexes, vous recevez une seule et même aide qui intègre plusieurs prestations sociales et demeure stable si

vos situation ne change pas.

## LE RSA, ÇA MARCHÉ COMMENT ?

### 1. Qui peut en bénéficier ?

- Les bénéficiaires du RMI et de l'API : Il n'y a aucune démarche particulière à effectuer. Le rSa remplacera automatiquement le RMI et l'API à compter du 1er juin 2009.

Les personnes

- de plus de 25 ans (ou celles de moins de 25 ans ayant un enfant né ou à naître)
- exerçant ou reprenant une activité professionnelle, qui peuvent ainsi cumuler revenus du travail et revenus de solidarité
- sans activité, notamment les bénéficiaires actuels du RMI ou de l'API.

Le rSa décroît progressivement à mesure que les revenus du travail augmentent.

### 2. Quelles démarches effectuer ?

- Pour les travailleurs à revenus modestes
- pour savoir si vous pouvez bénéficier du rSa : faite une simulation en ligne sur les sites [www.rsa.gouv.fr](http://www.rsa.gouv.fr), [www.caf.fr](http://www.caf.fr) ou [www.msa.fr](http://www.msa.fr);

ou appelez le numéro 39 39 "allô service public"

- Pour déposer une demande, téléchargez le formulaire à l'issue de la simulation en ligne ou adressez-vous à votre Caisse d'allocations familiales, à votre Caisse de mutualité sociale agricole, à votre Conseil Général ou au Centre communal ou intercommunal d'action sociale dont vous dépendez.
- Votre Caisse d'allocations familiales ou votre Caisse de mutualité sociale agricole se chargera d'enregistrer votre demande et d'effectuer le versement de votre allocation rSa sur votre compte bancaire ou postal.

Marie Noëlle BRIENT  
Adjointe au Maire

**LE RSA,  
ÇA SERT À ÇA  
[www.rsa.gouv.fr](http://www.rsa.gouv.fr)  
APPELER LE 39 39 \*  
"ALLÔ SERVICE  
PUBLIC"**

\* Coût d'une communication locale depuis un poste fixe. Du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h30 à 18h